



Harcelement moral subit au travail par une ancienne collègue

Par **ssosso**, le **18/12/2012** à **11:43**

[fluo]bonjour[/fluo] voilà j'ai fini un cdd de 10 mois au mois d'avril et depuis je pleure et je me ressasse la nuit les scènes de harcèlement morale que j'ai subies pendant 10 mois de la part d'une ancienne collègue je n'avais même pas un vestiaire de sa part pour ranger mes affaires continuellement dénigrée critiquée et elle critiquait également mon supérieur hiérarchique avec qui j'avais de très bonnes relations il l'avait déjà convoqué pour lui dire de cesser mais après ça a été pire pour aller chercher mon solde de tout compte j'ai mis 15 jours pour pouvoir revenir dans l'entreprise je n'arrive pas à oublier depuis que faire puis je encore porter plainte contre cette personne ou conseillez vous plutôt d'écrire à mon ancien directeur de tout ce que j'ai subi ? [fluo]merci[/fluo]

Par **chaber**, le **18/12/2012** à **11:59**

BonjourrrrrBonjour et merci sont des marques de politesse envers nos bénévoles qui prennent le temps de vous répondre (relire la charte du forum)

Par **pat76**, le **18/12/2012** à **16:07**

Bonjour ssossorrnnVous aviez envoyé une lettre recommandée avec avis de réception à votre employeur pour lui demander de prendre des dispositions afin de faire cesser le harcèlement moral dont vous étiez victime de la part de votre collègue lorsque vous étiez dans la

société.rnrnVous pouvez obtenir des témoignages écrits de collègues qui prouveront le harcèlement?